

Ajaccio, le 25 juin 2026

COMMUNIQUE

Des engagements qui sécurisent l'avenir de Scola Corsa

La réunion de ce jour, jeudi 25 juin 2026, en Préfecture de Corse à Ajaccio, a permis d'acter les engagements suivants :

1) Le Gouvernement, par la voix de son représentant, et la Collectivité de Corse, ont confirmé leur engagement commun de sécuriser durablement le fonctionnement de Scola Corsa, et ce dès la rentrée 2026-2027.

2) Concernant celle-ci, les leviers suivants ont d'ores et déjà été mobilisés :

- la contractualisation de 6 postes supplémentaires, qui sera matérialisée, dès la fin de cette semaine, par la signature des contrats correspondants.

- la sécurisation des conditions de financement de Scola Corsa par la Collectivité de Corse dans les meilleures conditions juridiques et financières possibles, pour laquelle une réponse sera apportée sous huitaine.

Les travaux engagés doivent permettre de sécuriser la prochaine rentrée scolaire. Pour le cas où la mobilisation de ces deux leviers ne serait pas suffisante, l'Etat et la Collectivité s'engagent à activer tout dispositif utile, la Collectivité de Corse continuant, dans ce cadre, à privilégier la voie de la contractualisation généralisée.

3) La discussion sur la contractualisation a vocation à se poursuivre au-delà de la rentrée 2026-2027, dans le respect de l'équité entre le service public et Scola Corsa et en tenant compte des moyens mobilisés, conformément à l'engagement du Président de la République, pour mettre en œuvre un service public de l'enseignement bilingue.

Le Préfet de Corse,

Le Président du Conseil exécutif de Corse

Eric JALON

Gilles GIOVANNANGELI